

## finpension Durable 60

Risque de placement:

Élevé

Factsheet au 31.03.2024

### Brève description

La stratégie de finpension Durable 60 investit 60 % en actions, 9 % en immobilier et 30 % en obligations. La stratégie d'investissement est passive, diversifiée et se concentre sur les investissements durables. Les fonds indiciels institutionnels du UBS sont utilisés pour mettre en œuvre la stratégie d'investissement. Grâce à un système de contrôle par les groupes d'investisseurs, ces fonds peuvent récupérer en grande partie les impôts de retenus à la source sur les dividendes et les intérêts étrangers.

### Éléments clés

Devise de référence	CHF
Tarif forfaitaire	0.49 %
Coûts de fonds (TER)	0.04 %
Frais de dépôt	aucun
Frais de transaction	aucun
Rééquilibrage	hebdomadaire, le deuxième jour bancaire de la semaine

### Performance (après déduction de la tarif forfaitaire)



Rendement	2024	2023	2022	2021	2020
en %	5.67	6.87	-17.64	12.83	5.28

Rendement en %	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
cumulé	5.67	8.61	0.90	19.14	n.d.
annualisé p.a.	n.d.	8.61	0.30	3.57	n.d.

### Classes d'actifs

Liquidité	1.0 %
Actions	60.0 %
Obligations	30.0 %
Immobilier	9.0 %

### Devises

Franc suisse	59.3 %
Dollar américain	26.3 %
Autre	7.9 %
Euro	2.4 %
Yen japonais	2.3 %
Livre sterling	1.2 %
Dollar australien	0.6 %

### Régions

Suisse	38.1 %
Amérique du Nord	33.3 %
Asie	12.1 %
Europe	11.4 %
Non classifié	2.9 %
Amérique du Sud	0.9 %
Océanie	0.8 %
Afrique	0.5 %

### Secteurs

Non classifié	35.6 %
Finance	17.5 %
Consommation discrétionnaire	16.4 %
Santé	12.9 %
Industrie	7.9 %
Biens de consommation de base	7.6 %
Immobilier	1.4 %
Communication	0.4 %
Énergie	0.3 %

### Les 10 principaux titres

UBS (CH) IF2 - EQUITIES GLOBAL	
ESG LEADERS PASSIVE II I-X	11.6 %
NESTLE S.A.	3.6 %
Novartis AG	2.8 %
ROCHE HLDG AG	2.6 %
UBS Group AG	1.1 %
COMPAGNIE FINANCIERE	
RICHEMONT SA	1.1 %
MICROSOFT CORPORATION	1.1 %
ZURICH INSURANCE GROUP LTD	1.0 %
ABB Ltd	1.0 %
TAIWAN SEMICONDUCTOR	
MANUFACTURING COMPANY	
LIMITED	0.9 %

## Liste des positions

Nom de produit	ISIN	Pondération
<b>Liquidité</b>		<b>1 %</b>
Cash		1 %
<b>Actions</b>		<b>60 %</b>
UBS (CH) Institutional Fund - Equities Switzerland Passive Large II I-X-acc	CH0046164148	18 %
UBS AST 2 Global Equities (ex CH) ESG Leaders Passive (hedged in CHF) II I-X-acc	CH1140318879	12 %
UBS (CH) Institutional Fund 2 - Equities Global ESG Leaders Passive II I-X-acc	CH1140318861	12 %
UBS (CH) Institutional Fund - Equities Switzerland Small & Mid Cap Passive II I-X-acc	CH0302290124	6 %
UBS (CH) Institutional Fund - Equities Emerging Markets Global ESG Leaders Passive II I-X-acc	CH1167887459	6 %
UBS (CH) Institutional Fund 2 - Equities Global Small Cap Passive II I-X-acc	CH0209675195	6 %
<b>Obligations</b>		<b>30 %</b>
UBS (CH) Institutional Fund 3 - Global Aggregate Bonds ESG Passive (CHF hedged) II I-X-acc	CH1162399898	12 %
UBS AST Obligations CHF ESG Indexiert II I-X-acc	CH0594519982	9 %
UBS (CH) Investment Fund - Global Government Bonds Climate Aware (CHF hedged) I-X-acc	CH0022650888	6 %
UBS (CH) Institutional Fund 3 - Bonds Emerging Markets Aggregate ESG Passive (CHF hedged) II I-X-acc	CH0244558836	3 %
<b>Immobilier</b>		<b>9 %</b>
UBS (CH) Institutional Fund 2 - Global Real Estate Securities Passive (CHF hedged) II I-X-acc	CH0047710147	5 %
UBS (CH) Institutional Fund 3 - Swiss Real Estate Securities Selection Passive II I-X-acc	CH0042114378	4 %

## Fournisseurs

Fondation	finpension Fondation de libre passage
Siège de la Fondation	Schwyz (SZ)
Autorité surveillance	LPP & Autorité de surveillance des fondations pour la Suisse centrale (ZBSA)
Réviseur	VATAR AG
Banque de dépôt	UBS Switzerland AG
Direction	finpension AG, Lucerne

Ce document a été établi avec le plus grand soin et en toute bonne foi par finpension. finpension n'offre aucune garantie quant à son contenu et son exhaustivité et décline toute responsabilité en cas de perte résultant de l'utilisation de ces informations.

Un investissement des prestations de libre passage dans cette stratégie d'investissement nécessite la conclusion d'un contrat de prévoyance avec la fondation de libre passage de finpension. Les dispositions valables du règlement, du règlement de placement et du barème des frais de la fondation ainsi que les conditions d'utilisation de la demande s'appliquent aux relations entre le titulaire du compte, ses survivants et la fondation de libre passage de finpension. Toutes les informations sont disponibles sur le site [www.finpension.ch/lp](http://www.finpension.ch/lp).